

Tirésias et Cie

divination
oracles

avenirs en tout genre



Zeus

Juge suprême

Fauteuil central

Grande Salle des banquets

Mont Olympe

Thèbes, 3e lune de l'an 1 du règne de Créon

Ô Juge Suprême,

Ô Dieu protecteurs des voyageurs et des échanges, ô noble Père de Pallas Athéna qui, armant le bras de Cadmos contre le dragon, permit que fût fondée la ville de Thèbes où s'établirent les Labdacides,

Daigne accorder quelque importance à la requête d'un modeste devin, à ton service depuis plusieurs décennies dans cette sainte cité, berceau de Sémélé, mère de Dionysos, ton fils ! Moi, Tirésias, qui annonça à Laios la ruine de son nom et de sa descendance, qui révéla à Oedipe la vérité sur son destin ; Tirésias dont la bouche est autant réputée que crainte par les hommes à qui elle parle au nom des dieux ; moi, Tirésias, te supplie d'intervenir parmi les hommes et de venir en personne présider un tribunal de la plus haute importance.

La situation est très grave à Thèbes. Je n'ai pu, usant de mon charisme auprès des hommes, que repousser de quelques jours une issue fatale, exigeant de Créon et des autres qu'ils attendent mon oracle avant de prendre toute décision définitive.

Tu sais que sur Thèbes régna Oedipe, qui épousa Jocaste, veuve de Laios. Apprenant qu'il avait épousé sa propre mère et tué son père, il se creva les yeux et partit en exil, abandonnant le pouvoir à ses deux fils, Etéocle et Polynice. Ces deux là s'entre-tuèrent pour le pouvoir, s'armant l'un contre l'autre et livrant Thèbes à la guerre. La cité, désormais sans roi, accepta Créon comme seul descendant mâle de Cadmos digne de régner. Celui-ci entreprit de rétablir l'ordre dans la cité où régnait le chaos ; il voulut faire reconnaître son pouvoir par la crainte qu'il allait susciter. Il décida ainsi que le cadavre de Polynice, jugé traître (pour s'être allié à des chefs ennemis dans sa tentative de prendre pouvoir dans sa propre cité), serait abandonné aux vautours et aux chiens, tandis que des funérailles somptueuses marquaient la consécration d'Etéocle et le respect de tous ceux qui se soumettent aux lois. Cet interdit était assorti de la peine de mort, pour quiconque oserait l'enfreindre.

Mais c'est la fille d'Oedipe, fiancée d'Hémon, lui-même prince et successeur de Créon, c'est celle qui accompagna dans sa misère Oedipe jusqu'à Colone, c'est la soeur d'Ismène, Antigone elle-même, qui a bravé l'interdit : c'est elle-même qu'on a surprise en train de jeter de la terre sur le cadavre de Polynice. Créon a bien tenté de la convaincre de se dédire, de renoncer, allant jusqu'à imposer le secret à ses propres gardes : elle refuse obstinément toute compromission, et lutte au grand jour pour la reconnaissance de la dignité de son frère : elle refuse qu'aucun de ses frères puisse être privé des honneurs funèbres, elle oppose la loi de la famille à celle de l'Etat.

Voilà où nous en sommes : seul un jugement divin pourrait désormais ramener l'ordre à Thèbes, faire entendre la voix des dieux.

Au nom de ta puissance infrangible, je t'en implore : daigne négliger les tracasseries du chemin, et descendre de l'Olympe pour venir présider au tribunal que j'ai exigé des hommes ! Daigne consacrer ton jugement à cette ville qui fut fondée par tes propres descendants ! Daigne, par ma bouche, laisser parler l'oracle et trancher, pour qu'en cette cité fertile revienne la sérénité, et que le nom des Labdacides ne soit pas souillé du sang que réclament les Erynies !

En espérant que tu entendras ma requête, je te prie de recevoir, ô Dieu des dieux, mes salutations les plus dévouées.

Tirésias